

McGill University Libraries, *Collections policies*. Coordination:  
Elizabeth V. Silvester. Montréal, 1995. 364 p.

Claude Fournier

Volume 43, numéro 3, juillet–septembre 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033036ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033036ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la  
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, C. (1997). Compte rendu de [McGill University Libraries, *Collections policies*. Coordination: Elizabeth V. Silvester. Montréal, 1995. 364 p.]

*Documentation et bibliothèques*, 43(3), 160–161.

<https://doi.org/10.7202/1033036ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des  
techniques de la documentation (ASTED), 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des  
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique  
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de  
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à  
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

activité dans le contexte du désherbage est rappelé. Mais un document élagué en raison de son état physique pourra présenter un intérêt intellectuel qui appelle une remise en état ou une substitution de support. Des annexes s'ajoutent, qui traitent de l'évaluation et de la conservation des collections, ainsi que du microfilmage normalisé.

Le chapitre neuf, intitulé «Désherbage et domanialité», est signé Henri Comte, professeur de droit public. Selon le droit français, il existe un domaine public mobilier et les collections des bibliothèques publiques en font partie, dans une certaine mesure et dans certaines limites. Le désherbage exige donc le déclassement préalable de l'ouvrage et son aliénation qui aura pour effet de le sortir définitivement du «patrimoine de la collectivité propriétaire».

Au chapitre dix, on rend compte d'expériences de désherbage effectuées dans différents types d'établissements: bibliothèques territoriales, publiques, universitaires, spécialisées, centres de documentation. Parmi les problèmes soulevés, on note l'incompréhension engendrée par la pratique du désherbage, qui entraîne une occultation de l'activité. Une partie du chapitre traite de la relégation dans les bibliothèques universitaires et spécialisées. Le chapitre suivant, rédigé par deux spécialistes du domaine, expose les pratiques de désherbage et de conservation pour la littérature destinée à la jeunesse.

Dans la conclusion, les auteurs formulent des souhaits: il faut compter, établir des chiffres afin de disposer de données mesurables; il faut écrire et témoigner de ses expériences, à l'image des milieux anglo-saxons; il faut partager et constituer des réseaux. Une défense de l'imprimé et une illustration de la lecture plaisir viennent clore l'exposé. L'ouvrage comprend une bibliographie sélective et un index.

Comment ne pas applaudir la sortie de cet ouvrage attrayant, richement documenté et pour tout dire, nécessaire. Car il s'agit véritablement de la première synthèse française de cette envergure, qui vient combler un grand vide. Désormais, le recours à des articles épars n'est plus obligatoirement requis. Les auteurs, qui

possèdent, outre une expérience pratique attestée par leurs réalisations, une vaste connaissance critique du domaine, ont produit un document de référence, une source de réflexion sur le sujet, mais aussi un manuel, un guide pratique.

L'ouvrage évoque les théories et les expériences, largement issues du domaine anglo-saxon, qui ont marqué la jeune histoire du désherbage et concède aux auteurs importants la part qu'ils méritent. On réserve ainsi aux méthodes de Stanley J. Slote une place majeure, largement illustrée et qui correspond à son impact véritable dans la profession. Mais il s'avère difficile de rendre justice à tous et les lecteurs qui souhaitent approfondir ces questions seraient bien avisés de suivre les pistes tracées dans la «bibliographie sélective». Celle-ci n'est cependant pas annotée et il faudra lire, par exemple, l'expérience relatée par Reed et Erickson dans *Library acquisitions: practise & theory* pour en constater la pertinence et en dégager les enseignements utiles.

Comme pour les autres ouvrages publiés dans la «Collection bibliothèques», la perspective est française et certains chapitres présenteront un intérêt plus documentaire que réel pour les lecteurs d'outre-mer, mais la richesse de l'ensemble l'emporte largement. La bibliographie sélective, qui couvre les activités liées à la gestion des collections et plus particulièrement celles évoquées dans l'ouvrage, retient tous les titres significatifs et s'avère une source pratique et riche. Enfin, un aspect que nous déplorions à l'examen de titres précédents produits dans la même collection a été corrigé: un index a été rajouté. Bien modeste, c'est-à-dire général et insuffisamment détaillé, il n'en constitue pas moins un début qu'il faut saluer et encourager.

*Désherber en bibliothèque* peut être considéré comme un véritable «Manuel pratique de révision des collections», ainsi que son sous-titre l'indique. Il faut lui souhaiter la fortune qu'il mérite auprès des professeurs, des étudiants, des bibliothécaires et de tous ceux qui pratiquent l'art risqué du désherbage.

**Claude Fournier**  
Bibliothèque nationale du Québec

---

*McGill University Libraries. Collections policies. Coordination: Elizabeth V. Silvester. Montréal, 1995. 364 p.*

---

Les politiques de développement des collections constituent des instruments de planification et de communication par excellence dans les bibliothèques. Utiles à la direction et au personnel des établissements, elles éclairent les usagers des services documentaires et servent d'assises à la coopération. Des circonstances nous ont empêché de présenter plus tôt cette importante publication. *Collection policies* rassemble les politiques de développement des collections des bibliothèques de l'Université McGill et s'avère une somme de travail gigantesque. Dans son introduction, Elizabeth Silvester, coordonnatrice des collections, précise que l'objectif fondamental de ce document est de mieux faire connaître les bibliothèques de McGill à l'Université même ainsi qu'à l'extérieur. Elle ajoute que ce recueil permet de vérifier la mise à jour et la pertinence des priorités d'enseignement et de s'assurer d'une répartition claire dans les responsabilités d'acquisition des bibliothèques.

L'avant-propos et l'introduction sont suivis de l'énumération des niveaux de développement des collections utilisés dans les bibliothèques de l'Université. Ces niveaux, conformes aux définitions de l'American Library Association, sont devenus familiers à plusieurs bibliothécaires lors de la mise en oeuvre du projet NCIP visant à évaluer les collections d'études ou de recherches. Ils sont chiffrés de zéro (0), qui indique que la bibliothèque n'acquiert ou ne possède aucun document sur un sujet, jusqu'à cinq (5) qui désigne une collection complète rassemblant tous les ouvrages importants sur un sujet. Ici, le niveau 3 se divise en deux (3a ou 3b) afin de distinguer les collections requises pour des études de premier cycle et celles nécessaires à la maîtrise. De même, on nuancera le niveau 4, utilisé pour les collections de recherche, avec un plus (+) ou un moins (-).

Après la définition des niveaux de développement des collections, une page consacrée à l'affirmation de la liberté individuelle livre l'énoncé adopté par l'Association canadienne des bibliothèques de

recherche (CARL) afin d'affirmer la liberté d'expression dans ce type de bibliothèque. Viennent ensuite les plans sectoriels dans chacune des disciplines regroupées sous la bibliothèque abritant ces collections. Chaque plan sectoriel adopte une structure partagée par l'ensemble: bref historique de la collection et explication de sa constitution, description du contenu et des forces, accompagnée parfois de précisions au sujet du nombre de documents; orientations actuelles du plan de développement des collections; programmes d'études offerts dans les disciplines liées à la collection; ressources documentaires, dans la discipline, disponibles à McGill, dans la région ou par des réseaux; orientations générales où l'on définit les limites géographiques, chronologiques et linguistiques ainsi que les types de documents et de supports acquis ou exclus; niveaux de développement des collections selon les sujets, d'après les directives de l'ALA (Un tableau présente, en regard de chacun des sujets, l'indice de classification selon la Library of Congress ainsi que le niveau actuel et le niveau visé); un tableau s'ajoute parfois, qui définit les niveaux actuels et les niveaux visés en fonction des priorités géographiques; attribution du développement des collections dans les disciplines connexes pour les bibliothèques de McGill; coopération avec l'extérieur; priorités de développement pour l'avenir; liste des sources qui présentent une description de la collection. Au terme de cette structure, généralement reprise pour chacune des disciplines, on ajoutera parfois des observations concernant des politiques particulières, comme, par exemple, en architecture canadienne. Les collections de documents gouvernementaux, de livres rares ou d'ouvrages de référence échappent à la structure générale et font l'objet d'une présentation adaptée à leur nature.

Le secteur des sciences physiques et de l'ingénierie reçoit un traitement particulier. Les niveaux de développement des collections, présentés dans les préliminaires des politiques, au tout début du document, sont repris avant l'énumération des disciplines, dans une version simplifiée. Dans les tableaux qui présenteront ensuite les niveaux en regard des indices de classification, on renoncera à la subdivision des niveaux 3 et 4, de même qu'à la distinction entre le niveau actuel et le niveau visé. Un seul chiffre apparaîtra dans

le tableau pour indiquer le niveau de la collection.

*Collection polices* représente sept ans de travail, comme le précise le directeur des bibliothèques dans son avant-propos et le résultat s'avère probant. Ce recueil de politiques de développement des collections, qui n'ambitionne pas d'offrir une gamme élaborée d'outils de gestion des collections, s'impose comme un modèle de concision et d'efficacité. La structure adoptée assure une consultation facile et confère à l'ouvrage les qualités d'un bon manuel auquel on se référera aussi souvent que nécessaire. La brève description présentée au début de chaque discipline renseignera utilement tous ceux qui ne connaissent pas la collection, même si l'on peut déplorer que le niveau, la profondeur et la précision varient grandement d'une discipline à l'autre. Cet aspect illustre les difficultés de normalisation auxquels se heurtent les auteurs de ce genre d'entreprise. Si l'ordre des rubriques demeure constant, la perspective adoptée dans leur contenu pourra différer à l'occasion. Le cas des sciences physiques et de l'ingénierie présente cependant l'écart le plus marqué, puisqu'on s'y cantonne dans une attitude descriptive, sans mesure comparative avec le niveau de développement visé.

Comme on le précise dans l'introduction, *Collection polices* est probablement édité sur papier pour la première et dernière fois. Il est accessible en réseau à l'Université et sera bientôt disponible par Internet pour le bénéfice des autres bibliothèques, des professeurs et des étudiants.

**Claude Fournier**

Bibliothèque nationale du Québec

---

*La conservation, sous la direction de Jean-Paul Oddos. Paris: Cercle de la Librairie, 1995. 410 p.*

---

Dans le domaine des bibliothèques, la conservation demeure une activité généralement méconnue, et même souvent laissée pour compte. On considère qu'il appartient aux établissements à mission patrimoniale de veiller à la pérennité de leurs collections et l'on s'estime dispensé de cette mystérieuse corvée. L'ouvrage

intitulé *La Conservation* vient rétablir les faits. Il a été préparé sous la direction de Jean-Paul Oddos, autrefois directeur adjoint des Services de conservation de la BNF et plus récemment chef de service de la Documentation au Musée national d'art moderne. Dix-huit collaborateurs issus de milieux du patrimoine et de la documentation se joignent à lui afin d'examiner tous les aspects de la question.

Ainsi que le précise l'auteur dans l'introduction, l'ouvrage ne propose rien de définitif et fuit les recettes afin de présenter des «méthodes» qui permettront aux lecteurs de passer des principes aux applications. Trois propositions fondent l'ouvrage: «*les bibliothèques sont constituées d'objets; les bibliothèques sont des ensembles fonctionnels; les bibliothèques ont une vocation documentaire*» (p. 9). *La Conservation* se divise en deux parties: la première s'intitule «Le domaine de la conservation» et vise à délimiter le champ de cette activité, les données générales qui s'y rattachent et les méthodes d'approche; la seconde traite de «La mise en oeuvre de la conservation» et décrit ses diverses activités.

La première partie de l'ouvrage comprend huit chapitres et s'ouvre par un historique de la conservation en France, enrichi de nombreuses notes qui offrent des pistes de lectures supplémentaires. Relativement bref, le second chapitre expose les objectifs et les enjeux de la conservation: selon son auteur, une politique de conservation efficace devrait permettre de choisir, de prévoir et de chiffrer, dans un cadre bien défini. Le troisième chapitre vient concrétiser ces affirmations en exposant les méthodes qui permettent de prendre connaissance de l'état des collections afin d'établir un programme de préservation et un calendrier des actions. Au terme du chapitre, on donne en exemple l'enquête menée auprès des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France, accompagnée du découpage en lots des fonds d'un département et de la synthèse finale. Au quatrième chapitre, la conservation est analysée comme système diversifié et cohérent et les conditions d'une action conséquente sont précisées. Le chapitre suivant explore une approche économique de la conservation: que coûte une image microfilmée ou une boîte de protection? Une analyse de cas